

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Auxerre, le 18 octobre 2019

MADAME, MONSIEUR LE PRESIDENT
 COMMUNAUTE D'AGGLO DE L'AUXERROIS
 2 TER rue Faillot
 BP 58
 89010 AUXERRE CEDEX

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé à la diligence de
 l'Agence Régionale de la Santé dans le cadre suivant :
CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

CHITRY

Prélèvement	Type	Code	Nom	
Unité de gestion		00111801		Prélevé le : mardi 01 octobre 2019 à 09h22
Installation		0052	CHITRY	par : ROMAIN ROUSSELET
Point de surveillance	TTP	000839	CHITRY	Type visite : AUP1
Localisation exacte	P	0000000834	SORTIE STATION	Type d'eau : T2
Commune		RESERVOIR	CHITRY	Motif : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRET

Analyse laboratoire

Résultats

Limites de qualité		Références de qualité	
<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>	<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
 Type del'analyse : METAB Code SISE de l'analyse : 00111306 Référence laboratoire : LSE1910-26875

Résultats

Limites de qualité		Références de qualité	
<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>	<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>

PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...

ESA metazachlore	0,084 µg/L		0,10		
ESA metolachlore	<0,050 µg/L		0,10		
OXA metazachlore	0,032 µg/L		0,10		
OXA metolachlore	<0,050 µg/L		0,10		

PESTICIDES ORGANOCHLORES

CGA 369873	0,130 µg/L		0,10		
------------	-------------------	--	-------------	--	--

PESTICIDES TRIAZINES

Flufenacet ESA	<0,010 µg/L		0,10		
----------------	-------------	--	------	--	--

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00111801)

La teneur en CGA369873 dépasse la limite de qualité fixée à 0,1µg/l.

P/Le préfet,
L'ingénieur d'études sanitaires,



Bruno BARDOS